

► Retournement | Illochroma adhère à Green Recovery

Le tribunal de commerce de Roubaix a validé la reprise d'Illochroma par Green Recovery. Certes, le juge consulaire n'a pas eu l'embarras du choix; le fonds de retournement était l'unique candidat au redressement de cet imprimeur d'étiquettes pour l'industrie agroalimentaire, placé en redressement judiciaire début 2008. « Nous allons terminer la restructuration industrielle débutée il y a deux ans mais interrompue par cette procédure », expose Christophe Talon, l'un des

trois associés de Green Recovery. L'investisseur, qui ne dévoile pas le montant des fonds qu'il injecte, reprend 170 employés sur 270 et conserve trois des cinq sites industriels – le siège de Croix et deux filiales belge et polonaise. La direction opérationnelle reste aux mains de Didier Muller qui, à la mi-2007, avait racheté Illochroma à l'américain Spear, entré au capital deux ans auparavant. « Spear a perdu de nombreux clients en voulant leur imposer l'étiquette adhésive, dont il est le leader

mondial, à la place de l'étiquette à encoller. Les revenus sont passés de 65 M€, en 2005 à 40 M€, en 2007. Depuis, Didier Muller a tenté de redresser l'entreprise, mais le coût était trop élevé et le dépôt de bilan inévitable », explique Christophe Talon. Dans sa nouvelle configuration, Illochroma affiche d'emblée des perspectives encourageantes. « Son carnet de commandes est plein. Nous prévoyons le retour aux bénéfices dès 2009, pour un chiffre d'affaires stable de 42 M€ », indique l'investisseur. ■ L.B.

Green Recovery: Philippe Denavit, Christophe Talon • **Conseil juridique société:** Kuntz & Associés (Jean-Emmanuel Kuntz)